



LE CRESSIA'QUOI ?



JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE CRESSIER FR

AUTOMNE 2018

Conseil communal 2016 - 2021**POINTET Jean-Daniel, Syndic**

Privé 026 / 674.17.84
Portable 079 / 635.24.26
jean-daniel.pointet@cressier.ch

Dicastères

Administration générale, finances, impôts,
ordre public, protection juridique, militaire,
aménagement du territoire

BERSET Jacques, Vice-Syndic

Privé 026 / 674.18.82
Portable 079 / 213.15.34
jacques.berset@cressier.ch

Dicastères

Routes et trafic régional, constructions, protection
des eaux, service et police du feu, protection civile
et de la population

CARVALHO José

Portable 079 / 757.57.00
josé.carvalho@cressier.ch

Dicastères

Approvisionnement en eau et service technique
général et des eaux, déchets

COLAUTTI Leo

Privé 026 / 674.32.78
Portable 076 / 566.12.28
leo.colautti@cressier.ch

Dicastères

Bâtiments communaux, cabane, sport

GROSSRIEDER Gaëtan,

Portable 079 / 794.01.67
gaetan.grossrieder@cressier.ch

Dicastères

Correction des eaux et endiguement, forêts,
agriculture

HAYOZ Madeleine,

Privé 026 / 477.04.26
Portable 079 / 466.05.31
madeleine.hayoz@cressier.ch

Dicastères

Enseignement et formation, culture, information
et communication

PURRO Jean-Pierre

Privé 026 / 674 19 54
Portable 079 / 590 82 52
jean-pierre.purro@cressier.ch

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles,
cimetière

Administration communale
Route Gonzague de Reynold 35

Téléphone 026 674 13 79 Fax 026 674 21 79
adresse mail : commune@cressier.ch

Heures d'ouverture usuelles :

Lundi et jeudi 16h00 à 18h00 les autres jours 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

Depuis une année maintenant, Cressier vit une période difficile. En effet, la belle époque où nous pouvions nous permettre une certaine générosité est révolue.

Nous devons économiser pour éponger le déficit budgétaire. Tout le monde doit y participer, même le Conseil communal. La marge de manœuvre étant très faible, les charges liées et obligatoires étant importantes, cela se reporte sur les sociétés du village aussi. Cette situation devrait durer jusqu'en 2023, année où la péréquation financière devrait être adaptée aux finances réelles.

Nous avons remarqué un climat suspicieux de la population à l'égard du Conseil communal. Nous n'avons rien à nous reprocher et rien à cacher. Le soussigné, qui arrive à 20 ans d'expérience, peut certifier que la transparence existe.

Nous travaillons intensément pour rétablir une situation financière agréable.

Il n'est facile pour personne de changer de statut financier. Emprunts, calculs et prévisions sont maintenant des questions régulières pour les autorités. Nous sommes certains que l'effort financier consenti par la population nous permettra de poursuivre une bonne gestion de notre commune et qu'avec un peu de patience, les choses rentreront dans l'ordre tout prochainement.

Chacun peut avoir de la peine à comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les autorités. C'est pourquoi nous invitons les citoyens désireux de connaître les détails de s'adresser directement à l'Administration communale pour obtenir des renseignements précis quant aux finances de la commune.

Nous avons besoin de votre confiance, de votre soutien, afin de rétablir un climat agréable au sein de notre commune. Nous comptons sur vous comme vous comptez sur nous. Merci.

Jean-Daniel Pointet, Syndic

ASSEMBLÉES COMMUNALES

Au vu du programme chargé à présenter en cette fin d'année, le Conseil communal a décidé de convoquer deux assemblées.

1^{ère} assemblée ordinaire

La 1^{ère} assemblée a eu lieu le 13 novembre dont l'ordre du jour principal traitait de l'augmentation des impôts.

Le Conseil communal demandait notamment de réintroduire la contribution immobilière à 2‰ et de passer le taux d'impôt de 64.9% à 82%.

L'effort demandé était important mais nous devons combler une perte de 28.3%. Cette proposition permettait d'atteindre un déficit de CHF 140'070.00 pour 2019.

Cette solution a été refusée par la population. Après de longues discussions, nous sommes arrivés à un compromis : Contribution à 3‰ et impôts à 76%. Ce résultat augmente quelque peu le déficit ; celui-ci est prévu à hauteur de CHF 198'070.00 soit 3.93%, donc inférieur aux 5% autorisés.

Le budget devait être revu et cela a été fait.

2^{ème} assemblée extraordinaire

La 2^{ème} assemblée dite extraordinaire a eu lieu le 11 décembre. Au menu, l'acceptation des budgets de fonctionnement prenant en considération le nouveau taux d'impôt et la contribution immobilière ainsi que le budget d'investissement.

Pour les investissements, pas de gros chiffres : seule une participation de CHF 41'000.00 pour réparer une canalisation de l'Obere Bibera à Cormondes a été votée.

Le budget de fonctionnement et celui d'investissement ont été acceptés à une large majorité.

Pour le règlement de l'eau potable, le Conseil communal proposait de descendre le taux de la charge de préférence de 70% à 50%. Ceci a été accepté. L'invitation y relative pour l'Assemblée communale relatait un projet à l'étude concernant un réseau d'eau à réaliser avec les communes voisines. En effet, lors de l'Assemblée du 1er décembre 2015, un habitant demandait au Conseil communal de se pencher sur la problématique de l'approvisionnement en eau car des restrictions d'eau surviennent lors des périodes de sécheresse. Au vu du refus de l'Assemblée communale d'entrer en matière pour le TWB en 2007 et la dernière offre proposée par l'organisation du TWB jugée trop élevée par le Conseil communal, une entrée en matière pour un réseau plus petit a vu le jour (projet CCMM voir pages 8-9).

ASSEMBLÉES COMMUNALES (SUITE)

Le règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires a été accepté à l'unanimité.

Une discussion nourrie a eu lieu au sujet du Centre Village. Le Conseil communal a demandé à la régie d'améliorer l'offre sur internet, ce qui est en cours. Il y a des appartements libres, mais il faut être conscient que l'offre locative dépasse la demande dans la région et le canton. Nous avons tablé sur les locations existantes à ce jour, avec en plus la location des petits appartements pour établir notre budget.

Une demande a été émise pour que le Conseil communal transmette le bilan avec les comptes lors de l'assemblée du printemps.

Cette assemblée a débuté par un intermède festif : en effet, nous avons franchi la barre des 1'000 habitants le 6 novembre dernier grâce à la naissance d'une petite Alice.

La soirée s'est terminée autour d'un verre.

BUDGET 2019 - COMMENTAIRES

Chapitre 0 – Administration	Budget 2019		Budget 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
	486'140.00	69'800.00	547'700.00	73'100.00
Différence	-61'560.00	-3'300.00		
➤ Une réduction du montant des jetons du Conseil communal a été faite.				
➤ En 2018, un montant pour l'acquisition de la nouvelle plateforme internet a été investi, montant que nous ne retrouvons pas en 2019. Par contre, le site internet sera, à l'avenir, géré directement par l'Administration ce qui réduit les coûts.				
Chapitre 1 – Ordre public	Charges	Produits	Charges	Produits
	119'430.00	60'000.00	126'950.00	55'000.00
Différence	-7'520.00	+5'000.00		
➤ Les frais liés au service des curatelles sont moins élevés.				
➤ La taxe d'exemption du service des pompiers a été revue à la hausse étant donné le nombre d'habitants croissant.				
➤ Sur demande du canton, un nouveau compte a été créé pour le dispositif sanitaire en cas d'événement majeur.				

Chapitre 2 – Enseignement et formation	Budget 2019		Budget 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits

	1'511'100.00	258'490.00	1'519'550.00	264'300.00
Différence	-8'450.00	-5'810.00		

- Le compte participation au cercle scolaire primaire prévoit une charge supplémentaire de CHF 51'800.00 par rapport à 2018. La nouvelle loi cantonale prévoit que les transports scolaires, les camps de ski, la culture et le matériel soient à la charge des communes dès 2019. Le budget total de l'école (pot commun) de CHF 5'770'100.00 a donc été augmenté de plus de CHF 478'000.00. La participation de Cressier, 8.7492%, représente au total CHF 505'000.00 (arrondi) chiffre au budget. Ce pourcentage est calculé sur la base du nombre d'habitants et de l'index potentiel fiscal de chacune des 8 communes membres.
- Participation au CO de Morat, le budget est plus élevé de CHF 1'500.00. Là également, une répartition entre les dix communes membres est faite. Il en résulte un pourcentage de 5.4563% pour Cressier, calculé sur un montant total d'un peu plus de 6 millions pour le fonctionnement. Le montant prévu au budget de CHF 369'000.00 regroupe le fonctionnement CHF 339'000.00 et CHF 30'500.00 pour des investissements.
- Le montant en produits concernant les locations des locaux scolaires primaires est un calcul prenant en compte les surfaces des deux bâtiments scolaires, de la halle de gym, des places extérieures destinées aux élèves, des intérêts et fonds de rénovation de l'entretien et des frais annexes.
- Des économies ont également été prévues dans les postes concernant l'entretien et les fournitures pour les bâtiments.

Chapitre 3 – Culte, culture et loisirs	Charges	Produits	Charges	Produits
--	---------	----------	---------	----------

	171'980.00	18'640.00	214'550.00	21'550.00
Différence	-42'570.00	-2'910.00		

- Des réductions dans le soutien aux sociétés locales ont été budgétées.
- Comme pour l'école, une diminution sur les coûts d'entretien des bâtiments et places de jeu est prévue.
- Les achats de matériel seront également limités.

Chapitre 4 – Santé	Charges	Produits	Charges	Produits
--------------------	---------	----------	---------	----------

	339'150.00	0.00	346'150.00	0.00
Différence	-7'000.00			

- Ces charges sont liées.
- La participation au home médicalisé n'a plus lieu d'être.

Chapitre 5 – Affaires sociales	Charges	Produits	Charges	Produits
--------------------------------	---------	----------	---------	----------

	402'100.00	1'000.00	387'600.00	1'500.00
Différence	+14'500.00	-500.00		

- Ces charges sont liées.
- Le sous-chapitre 54 structures d'accueil de la petite enfance a évolué. Le nombre d'enfants accueillis ayant pratiquement triplé, les chiffres ont été adaptés.

	Budget 2019		Budget 2018	
Chapitre 6 – Transport et communication	Charges	Produits	Charges	Produits
	342'900.00	81'100.00	378'950.00	76'500.00
Différence	-36'050.00	+4'600.00		
➤	Aucun achat de machine ou de véhicule n'est prévu.			
➤	L'entretien des routes a été revu à la baisse.			
Chapitre 7 – Protection et aménagement de l'environnement	Charges	Produits	Charges	Produits
	560'000.00	487'000.00	489'550.00	378'050.00
Différence	+70'450.00	+108'950.00		
➤	Comme le compte de l'approvisionnement en eau doit être équilibré à 100%, le résultat (excédent ou déficit) est toujours introduit dans la réserve attribuée à ce poste. Pour 2019, une nouvelle taxe d'un total de CHF 90'000.00 vient s'ajouter dans ce compte au montant de CHF 130'300.00.			
➤	Pour la protection des eaux, le montant de l'entretien des canalisations a été diminué.			
➤	Pour les ordures ménagères et le cimetière, les montants sont stables.			
Chapitre 8 – Economie	Charges	Produits	Charges	Produits
	17'300.00	9'200.00	31'850.00	8'500.00
Différence	-14'550.00	+700.00		
➤	Les frais d'entretien ont globalement été diminués.			
Chapitre 9 – Finances et impôts	Charges	Produits	Charges	Produits
	1'284'400.00	4'051'200.00	1'342'500.00	4'744'500.00
Différence	-58'100.00	-693'300.00		
➤	Les charges ont diminué par rapport à l'encaissement des impôts (commission) et la péréquation financière est un peu moins élevée.			
➤	L'introduction du nouveau taux d'impôt et de la contribution immobilière nous permettent d'accuser une diminution d'entrée de 678'000.00 uniquement.			
➤	Le montant des intérêts et des amortissements a passé à CHF 80'000.00.			
➤	Les frais d'entretien pour les immeubles communaux ont été revus à la baisse.			
➤	Les montants pour la gestion du Centre-Village a été calculé avec 13 appartements loués, places de parc et charges.			

Toutes ces données ont été tirées de l'établissement du budget qui a été discuté avec le Conseil communal et la commission financière. La plupart des chiffres sont dictés par le canton et les associations de communes auxquelles nous participons.

Les détails des chiffres peuvent être consultés auprès de l'Administration communale.

INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

Projet réseau de distribution d'eau potable régional – CCMM

Le climat change, le village s'agrandit et les ressources naturelles diminuent ! L'année 2018 a été très sèche et la tendance ne va pas s'inverser.

L'approvisionnement de l'eau potable étant une préoccupation constante de la commune, les autorités se sont penchées sur le problème et un projet a vu le jour entre les communes de Cressier, Courgevaux, Villars-les-Moines et Morat (CCMM).

Afin de répondre aux normes cantonales et aux besoins de la population, CCMM prépare un réseau commun qui s'interconnectera entre communes voisines tout en préservant la gestion propre de chaque réseau.

En effet, les communes de Courgevaux, Cressier, Münchenwiler et Morat disposent de leur propre réseau d'approvisionnement en eau. Cela devrait le rester à l'avenir. Afin d'accroître la sécurité des approvisionnements, les quatre municipalités ont l'intention de réaliser des interconnexions physiques des réseaux pour permettre la fourniture d'eau entre elles en cas de besoin.

Les trois communes et les Services Industriels de Morat se sont regroupés pour former une communauté de maîtres d'ouvrage afin de réaliser un projet régional d'eau potable. Le projet vise à s'assurer que toutes les parties concernées disposent, à tout moment, d'une quantité d'eau et d'une pression suffisante, en particulier en cas d'incendie.

Le cœur du projet est l'extension du réservoir existant du Bois de Bouley afin de doubler son volume et une conduite de transport du réservoir de Wilerholz des Services Industriels de Morat vers le réservoir du Bois de Bouley.

D'autres mesures comprennent une liaison supplémentaire pour l'alimentation de Villars-les-Moines, une extension du réseau à Courgevaux, des chambres pour la réduction de pression à Burg et à Altavilla, et autres.



Réservoir Wilerholz, Morat : Installation de conduites existantes. Ici, l'installation d'une station de pompage à gradins est prévue.



Anciennes installations de la station de pompage d'eau de source de Brüel, Salvenach. Au lieu de la station actuelle, une nouvelle station de pompage conforme à l'état actuel de la technique va être construite directement près de la source de Grissachmatt.



Entrée du Réservoir Bois de Bouley, Cressier : Le contenu du réservoir construit en 2001 doit être doublé avec deux chambres supplémentaires et servira à l'avenir à alimenter les quatre communes participantes.

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous, l'Administration communale se tient volontiers à la disposition de ses habitants !

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'**Administration communale sera fermée**
du 21 décembre 2018 à 12h00 au 7 janvier 2019 à 16h00.

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le Syndic, Jean-Daniel Pointet, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier lundi du mois de 19h00 à 20h00 au bureau communal.

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédent la soirée.

HACHAGE DE BRANCHES

Il a été décidé de supprimer le hachage de branches à partir de 2019.

La commune a installé un récupérateur de branches en béton sur la place de la déchetterie communale où il est possible de les déposer en tout temps.

Nous rappelons que cet endroit est **uniquement** destiné aux branchages et non aux tas de feuilles et autres déchets verts qui sont recyclés à un autre endroit.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mise en service de l'application FRIAC (gestion électronique des procédures de constructions).

FRIAC (**F**ribourg – **A**utorisation de **C**onstruire) permettra une gestion électronique des procédures de demandes de permis de construire préalables, ordinaires et simplifiées.

Cette nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers.

La phase-pilote de la mise en service de FRIAC a débuté le 1^{er} février 2018 dans 9 communes du canton. Le déploiement de l'application dans toutes les communes est prévu au printemps/été 2019.

Les dossiers de demande de permis de construire devront être déposés de manière électronique via l'application FRIAC. Pour ce faire, les personnes concernées devront se créer un compte informatique personnel de l'Etat qui leur permettra de gérer et de déposer leur dossier en ligne.

Pour garantir à chacun/e la possibilité d'effectuer une demande de permis de construire, le/la requérant/e pourra demander à la commune, contre émolument, la saisie électronique de la demande, des plans et des annexes nécessaires.

Dans un premier temps, un nombre déterminé de dossiers papier sera demandé en parallèle. Cette question sera réexaminée lorsque la signature électronique sera reconnue et que les bases de l'archivage de documents numériques seront en place. Il faudra donc fournir 4 exemplaires des plans pour l'envoi au canton ainsi qu'une version informatique.

Une marche à suivre sera disponible sur le site internet de la commune dès l'entrée en fonction de l'application.

Afin de répondre à ces nouvelles exigences, nous vous informons qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, toute demande de permis de construire (ordinaire ou restreinte) devra contenir un plan de situation établi par un géomètre officiel ; l'objet à l'enquête devra y figurer.



LE CENTRE VILLAGE !

Les travaux au Centre Village sont pratiquement achevés et les quelques problèmes de jeunesse ont été corrigés.

Le décompte final est terminé. Nous avons ainsi dépensé pour la construction et la transformation un montant de CHF 10'303'047.20 par rapport à un montant total des crédits d'étude et de construction de CHF 10'860'480.00. Nous sommes en dessous des prévisions de CHF 557'432.80.

En 2014 déjà, la commission de bâtisse était sur pied. Jusqu'à fin 2017, elle a siégé à plus de 35 reprises et individuellement, ses membres ont assisté aux quelques 90 séances de chantier. Nous tenons à les remercier de leur engagement.

Le résultat architectural est fantastique. Plusieurs groupes techniques - étudiants en architecture, associations d'architectes, association pour l'aménagement du territoire, Services des biens culturels de Suisse, journalistes spécialisés et communes - ont demandé à visiter cette réalisation. En plus, notre Syndic s'est déplacé à l'extérieur à deux reprises pour présenter le déroulement du projet. Notre Vice-Syndic, Jacques Berset a quant à lui présenté le projet dans le cadre d'un échange d'expériences entre les communes Cités de l'énergie et les membres de l'Association Cité de l'énergie du Canton de Fribourg.

Nous avons eu le privilège d'obtenir des prix, l'un intitulé LIEVRE DE BRONZE (3^{ème} prix) donné par la revue d'architecture Hochparterre à Zürich et le second lors de la Distinction Romande d'Architecture IIII à Genève. C'est un grand privilège d'avoir été nommé parmi les 300 projets présentés dont huit étaient DISTINGUÉS.

Voici les commentaires du jury :



Une communauté villageoise s'est réunie pour étendre et préserver ses qualités visuelles et spatiales. Pour ce faire, ils ont organisé un concours et, avec de l'aide, sélectionné de bons architectes. Le plan d'ensemble intègre les bâtiments existants en y ajoutant de nouveaux ; le résultat est un endroit neuf, avec toute l'informalité et les qualités du lieu d'origine. Ses nouvelles maisons sont à la fois destinées aux gens du village et à ceux qui veulent faire la navette vers la ville voisine. Le jury a été unanime dans sa haute estime pour ce projet.

GENS DE CRESSIER

Le village de Cressier compte désormais 1'000 habitants !

C'est avec la naissance d'Alice, fille de Valentyna et Gabriel Bruni que le cap a été franchi en novembre 2018.

Lors de l'Assemblée communale, le Conseil communal a eu le plaisir d'accueillir Alice et ses parents.



PROMOTIONS CIVIQUES

Lors de l'Assemblée communale du 11 décembre 2018, plusieurs jeunes gens ayant atteint leur majorité civique durant l'année 2018 ont été cités :

Aurélien Annichini
Karolaine Ricardo
Bob Thiel
Merve Oezarslan
Nina Schawaller
Sarah Hayoz
Vanessa Corpataux
Nicole Kalt

Michèle Etter
Diogo Daniel Ribeiro Cruz
Steve Schmidhäusler
Anne Schafer
Sarah Cloux
Damien Keller
Diogo Figueiredo Gomes
Théo Andrey

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2018

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2018 :

La famille de Madame Muller Marie
La famille de Madame Haas Helene
La famille de Madame Riedo Ida
La famille de Monsieur Gomez Varela Antonio
La famille de Monsieur Baumann Alfred
La famille de Monsieur Morandi Oscar

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2019

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Janvier	<i>Vacances scolaires du 24 décembre au 4 janvier</i>				
	vendredi	11	Assemblée générale		Société de jeunesse

Février	Vendredi	1	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Brass Band l'Elite
	dimanche	10	Votations fédérales	Administration	
	vendredi	22	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Chœur-Mixte la Cécilienne

Mars	<i>Vacances scolaires du 4 au 8 mars</i>				
	vendredi	15	Assemblée générale	Stand de tir	Société de tir
	samedi	23	Soupe de Carême	Halle polyvalente	Paroisse de Cressier
	samedi	30	Action Coup de balai	Village et forêt	

Avril	Samedi	6	Concert annuel	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	<i>Vacances scolaires du 15 au 26 avril</i>				

Mai	mercredi	1	Chant du 1 ^{er} mai	Village de Cressier	Société de jeunesse
	vendredi	3	Assemblée paroissiale	Salle de Paroisse	Paroisse de Cressier
	mardi	7	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	jeudi	16	Céciliennes	Belfaux	Chœur-Mixte la Cécilienne
	dimanche	19			
	dimanche	19	Votations fédérales	Administration	
	dimanche	26	Première communion	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	jeudi	30	Ascension		
	vendredi	31	Pont de l'Ascension		

Juin	dimanche	2	Fête de l'école maternelle	Halle polyvalente	La Licorne
	samedi	8	Giron des musiques du district du Lac	Courtepin	
	dimanche	9			
	dimanche	9	Confirmation	Eglise de Bellechasse	Paroisse de Cressier
	lundi	10	Lundi de Pontecôte		
	mercredi	12	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	jeudi	20	Fête Dieu		
	vendredi	21	Pont de la Fête Dieu		

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2019 (SUITE)

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Juillet	Vacances scolaires du 8 juillet au 28 août				
	à déterminer		Pique-nique villageois		Société de jeunesse
Août	jeudi	1	Fête nationale	Chapelle St-Urbain	
	jeudi	15	Assomption		
	mercredi	21	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	vendredi	23	Tir de la côtelette	Stand de tir	Société de tir
	samedi	24			
jeudi	29	Rentrée scolaire			
Septembre	du jeudi au samedi	5 7	Tournée de la Bénichon	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	vendredi samedi	13 14	Tir de clôture	Stand de tir	Société de tir
	à déterminer		Soirée pizza	Place de l'Eglise	Société de jeunesse
	Vacances scolaires du 21 octobre au 1^{er} novembre				
Octobre	dimanche	20	Votations / Elections du Conseil National	Administration	
	vendredi	25	Souper de clôture	Stand de tir	Société de tir
Novembre	vendredi	1	Toussaint		
	samedi	23	Concert d'automne		Brass Band l'Elite
	dimanche	24	Sainte-Cécile	Eglise de Cressier	
	dimanche	24	Votations fédérales	Administration	
Décembre	mardi	3	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	à déterminer		St-Nicolas		Société de jeunesse
	dimanche	8	Immaculée Conception		
	samedi	14	Vente de sapins de Noël	Administration	
	dimanche	15	Concert de l'Avent	Eglise de Cressier	Groupe "La Villageoise"
	mardi	24	Thé de Noël		Société de jeunesse
	Vacances scolaires du 23 décembre au 3 janvier				

ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT PAR MONSIEUR JACQUES BERSET

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le pacte de 1291 scellait un accord d'assistance mutuelle entre 3 régions de la Suisse centrale. Cette date fut choisie bien après, en 1891, comme date fondatrice de notre pays. Cette Confédération d'Etats hétéroclites évolua au fil des siècles et de son histoire pour devenir ce pays à la situation privilégiée dans lequel vivent en paix tant de cultures. Cette harmonie trouve certainement sa source dans ce trait de caractère typiquement suisse, le compromis. Ce compromis, parfois critiqué pour la lenteur qu'il induit, a l'avantage de faire discuter les gens entre eux, de les aider à comprendre l'autre et de les forcer à trouver des solutions ensemble. Des solutions qui ne sont pas forcément parfaites pour chacun, mais bonnes pour l'ensemble.



On dit que le **monde évolue**, mais ce sont plutôt les **moyens** que les individus ont à leur disposition qui **évoluent**. Les cérémonies festives, les guerres ou l'entraide dans une communauté existent depuis la nuit des temps. C'est la **manière** dont on le fait qui change. Permettez-moi de faire un parallèle avec notre commune. Un village durant les années 50-60. Un village comme beaucoup d'autres, principalement agricole avec plusieurs petits domaines. L'eau courante n'est disponible que dans quelques maisons. Il y a des bassins privés ou communs à l'extérieur avec de l'eau de source, ou des puits avec une pompe à main directement dans la cuisine. Les routes ne sont pas goudronnées et les citoyens sont périodiquement appelés à réunir leurs efforts pour réparer un tronçon de route. A l'école, il y a 2 classes pour environ 80 élèves. L'institutrice enseigne à tous les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire puis uniquement aux filles de la 5^{ème} à la 8^{ème} appelé cours supérieur. Le « régent », comme on l'appelait à l'époque, enseigne à tous les enfants de la 3^{ème} et 4^{ème} puis aux garçons seuls jusqu'à la fin de la scolarité. A partir de la 8^{ème}, les fils d'agriculteurs avaient jusqu'à 6 mois de vacances pour les travaux des champs.

A la sortie de l'école, les filles se rendent tous les jours à l'école ménagère durant 3 mois et les garçons au cours complémentaire dans une école régionale. Vers les années 60, filles et garçons commencent à pouvoir fréquenter l'école secondaire à Fribourg, un écolage payant à l'époque.

1960-1970 toutes les maisons ont l'eau courante, les routes sont goudronnées, le nombre d'agriculteurs diminue en même temps que les domaines s'agrandissent. L'ère de la mécanisation débute ; le besoin de bras est moindre dans l'agriculture. Les jeunes s'expatrient pour travailler à Soleure dans l'horlogerie et à Genève dans les PTT ou la Police.

ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT PAR MONSIEUR JACQUES BERSET (SUITE)

Le monde moderne est là avec les avantages de la communication, de l'information qui nous vient de partout et de nulle part, parfois faussée pour nous guider je ne sais où. Cette information qui va toujours plus vite, qui est galopante, comporte le risque de ne devenir que superficielle et vide de sens. Actuellement, il ne se passe même plus un jour sans qu'on ne parle de « fake news ».

Hier, si l'eau ne coulait pas au robinet, c'est parce qu'on devait la pomper à la main. Aujourd'hui, on envoie un e-mail, un WhatsApp et on met une photo sur facebook à tous nos contacts avec le shampoing sur les cheveux pour dire qu'il y a une panne d'eau au réseau. Tous nos amis des réseaux sociaux sont au courant de notre désarroi, mais personne ne vient avec un pot d'eau pour rincer nos cheveux. Comme disait Epicure, philosophe grec : « Ce n'est pas tant l'intervention de nos amis qui nous aide, mais le fait de savoir que nous pourrions toujours compter sur eux. ». Heureusement, si le problème devait être plus tenace et sérieux que du shampoing, nos amis viendraient nous aider, même si l'alerte est donnée par voie électronique.

Alors, aujourd'hui, avec toutes les merveilles de la communication, n'oubliez pas qu'un regard, un bonjour, une discussion, une poignée de mains peuvent faire tellement de bien à votre voisin, à votre collègue de travail, au passant. Une belle phrase de Victor Hugo souligne l'importance des contacts réels : « La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société. ». Ou encore ce proverbe africain : « Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. » Gardons alors à l'esprit que les « réseaux sociaux » ne sont qu'un outil pour cultiver ce qui reste de plus important, notre « réseau social ».

Bonne Fête Nationale !

Jacques Berset
Conseiller communal

BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

*Route de l'Ecole 21, 1785 Cressier,
Téléphone 026/674.14.82
e-mail : biblio.cressier@gmail.com*

La bibliothèque du Cheval savant est ouverte à tous Petits et Grands !

Les deux bibliothécaires Mesdames Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger vous y accueilleront avec un grand plaisir.

Horaires d'ouverture :

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 15h15 à 17h00 et de 19h30 à 20h30
Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 15h15 à 16h30 et de 19h30 à 20h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée.

Ouvertures :

Janvier :

Lundi 07.01.2019
Mardi 22.01.2019

Février :

Lundi 04.02.2019 (Livre'-échanges !)
Mardi 19.02.2019

Mars :

Lundi 11.03.2019
Samedi 16.03.2019 (Portes ouvertes de 14h à 17h)
Mardi 19.03.2019

Avril :

Lundi 01.04.2019
Mardi 09.04.2019

Mai :

Lundi 06.05.2019
Mardi 21.05.2019

Juin et juillet :

Lundi 03.06.2019
Mardi 18.06.2019
Lundi 01.07.2019



BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT (SUITE)

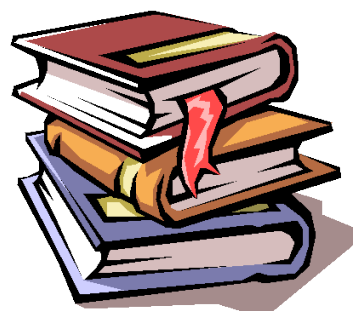
Animations à la bibliothèque !

- Janvier Lundi 28.01.2019 Découvrir la bibliothèque en s'amusant !**
Jeux pour les enfants : 1H - 2H de 15h20 à 16h00
3H - 8H jusqu'à 17h30
- Février Lundi 04.02.2019 Livr'-échanges pendant l'ouverture de la bibliothèque.**
Thé offert !
- Lundi 11.02.2019 Speedbooking! Bilingue !**
3 à 5 minutes pour partager son coup de cœur.
Stellen Sie in 3 bis 5 Minuten kurz Ihr Lieblingsbuch vor.
Thé offert de 19h30 à 20h30.
Veuillez s'il vous plaît vous inscrire.
Bitte schreiben Sie sich ein.
- Mars Samedi 16.03.2019 "Ramène ta science !"**
Journée des bibliothèques fribourgeoises.
La bibliothèque ouvre ses portes à la science **de 14h à 17h.**
Jeux et animations pour petits et grands.
Petite collation offerte !

Expositions temporaires pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

- "Les quatre saisons de l'arbre !" Je mange bien, je bouge bien. Pour tous.
- "L'univers magique du cinéma". Pour tous.
- "A la découverte de la science" Fais tes propres expériences !

Pour toutes autres activités proposées, veuillez consulter les informations affichées à la bibliothèque !



NEWS DES SOCIÉTÉS LOCALES

La Jeunesse de Cressier



Que ce soit un jeudi soir au fameux local de la Cave, lors d'une manifestation au sein du village ou encore pendant un cortège d'un giron, la bonne humeur et la bonne ambiance ne manquent jamais dans la Jeunesse de Cressier !

Après plusieurs années d'inactivité, c'était un soir de janvier en début d'année que le comité actuel, composé d'une bande de bons copains, a décidé de remettre à flots le bateau de la Société que l'on trouve également dans son logo. Depuis lors, la motivation et la dynamique ont retrouvé leur place au sein des jeunes du village. Les membres de notre société se donnent à cœur joie d'organiser des événements et d'y participer avec beaucoup d'engouement !

La Jeunesse propose plusieurs activités phares au long de l'année qui sont depuis devenues tradition, tels par exemple le chant du premier Mai, le pique-nique villageois en début de vacances estivales ou encore la légendaire soirée pizza qui a revu le jour cette année en septembre. Nous organisons également la venue du St-Nicolas en hiver, toujours accompagné de ses pères fouettards et d'un bon thé ou vin chaud qui réchauffe les cœurs.

Dès l'année de ses 16 ans, chaque jeune du village a la possibilité de rejoindre la société et ce jusqu'au jour de son mariage ! En théorie évidemment, mais il est bon de garder le plus de traditions possibles. Nous ne manquons pas de faire des sorties, que ce soit au bord du lac pour un pique-nique, un voyage de Jeunesse (qui aura lieu l'année prochaine) ou encore la sortie inévitable aux girons de jeunesse en été, qui rassemble toutes les sociétés de jeunesses cantonales pour une fête géniale assurée. La dynamique d'ensemble est tellement forte depuis cette reprise que certes des petites gaffes ont eue lieues, mais la relève est déjà prête et d'attaque, et les membres et comités futurs en ont sous le pied. Ils seront à la hauteur des événements, et assureront le service de la Jeunesse pour son village. La Jeunesse évolue, certes, mais restera jeune à jamais !

Au plaisir de faire plaisir !

La Jeunesse de Cressier.

NEWS DES SOCIÉTÉS LOCALES (SUITE)

Les activités 2018 de la société de Jeunesse :

Chant du 1^{er} mai



Pique-nique villageois



Soirée pizza



LE CAMION DU BONHEUR



Un grand merci à tous les généreux donateurs

Port d'Alexandroupoli (Grèce), lors du voyage de retour, 10.11.2018

Parti le lundi 15 octobre 2018 pour un transport humanitaire en Arménie avec 10'190 kg de matériel médical, de mobilier scolaire, de vélos et divers articles, le Camion du Bonheur est rentré au point de départ mercredi 14 novembre avec 7696 km de plus au compteur.

Après avoir rendu la remorque à l'entreprise *Friderici Special* à Tolochenaz, il est arrivé à Cressier mercredi 14 novembre. L'équipe était composée de 4 personnes dont le président et le secrétaire de l'Association, **Paul-André Morandi** et **Marcel Julmy**. Notre chauffeur, **Jacques Pittet**, de Vuisternens-en-Ogoz a mis à profit sa longue expérience de chauffeur professionnel pour parcourir le trajet Cressier-Erevan-Cressier sans un seul incident. Le quatrième membre de l'équipage est **Mario Tinelli**, un cameraman retraité, qui a accepté de réaliser à titre bénévole le reportage de l'expédition. Il a malheureusement dû rentrer en Suisse suite à une fracture consécutive à une chute en sortant d'une église de Gumri (Arménie). Il se remet lentement de son accident après avoir subi une opération à l'hôpital de Bienne.

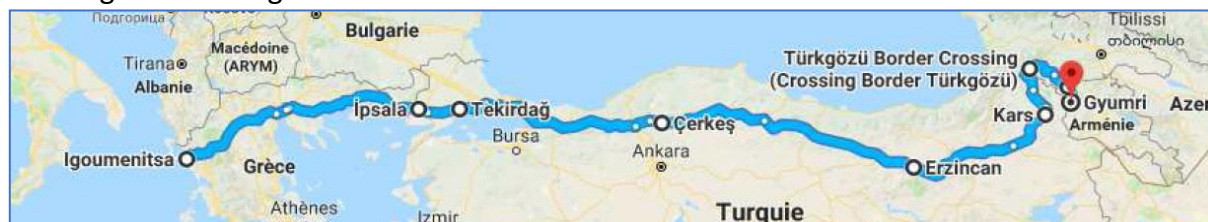
Toute la logistique du voyage a été organisée par l'entreprise *Friderici Special*, à Tolochenaz. Le camion était accompagné d'une voiture spacieuse mise gracieusement à disposition par Renault Suisse SA, par l'intermédiaire du Garage Touring pour la durée du voyage.

Nous sommes partis de Cressier pour Chiasso, en direction d'Ancône pour embarquer sur un ferry jusqu'au port grec d'Igoumenitsa. Nous avons traversé la Grèce en passant à proximité de Thessalonique en direction de la Turquie. C'est en arrivant en dans ce pays que les ennuis ont commencé... quand les douaniers nous demandent un document que nous n'avions pas, car en vertu des accords bilatéraux la Suisse en est exemptée. Il a fallu en créer un par l'intermédiaire d'un transitaire basé à Istanbul.

D'autres problèmes de documents ont suivi. Finalement le camion peut quitter la douane 31 heures plus tard, sans *backschich* ! Il nous faut maintenant traverser toute la Turquie, soit 1'850 km.

Après avoir vécu l'expérience des horribles routes défoncées de la Géorgie, le camion atteint enfin la douane arménienne de Bavra à 2'114 m d'altitude, le 25 octobre. Saro, un délégué de l'une des associations bénéficiaires de notre transport, nous accueille et facilite le passage en parlant la langue du pays.

Il nous reste 48 km de route à parcourir pour rallier Gumri, la deuxième ville d'Arménie (alt. 1546 m) où le camion restera au port franc jusqu'au 1^{er} novembre. Il y a bien un local de douane pour décharger le matériel mais il est occupé ! Il a fallu 7 jours à l'administration des douanes pour nous donner l'autorisation de quitter Gumri pour descendre à Erevan y décharger notre cargaison !



L'itinéraire aller, auquel il faut ajouter le trajet Cressier-Ancône

Au soir du 1^{er} novembre (qui n'est pas férié en Arménie), nous arrivons au port franc d'Erevan, proche de l'aéroport. L'endroit ferme à 18h00 mais après négociation, le déchargement peut commencer. Il se terminera à 20h30. Tout le contenu est entreposé sur trois zones selon les destinataires. Le camion et sa remorque sont parkés dans un espace fermé, près du port-franc. Il nous en coûtera 1'000 drams par jour, soit environ Fr 2.10/jour.

A noter pendant tout notre séjour dans le pays, nous avons été logés gratuitement dans des immeubles appartenant à l'une des fondations, KASA Arménie.

Dimanche 4 novembre nous quittons l'Arménie en passant par Gumri avant de franchir la douane de Bavra. Les poids lourds sont autorisés à rouler le dimanche dans ce pays ainsi qu'en Géorgie. Trop contents de reprendre la route du retour, notre élan est stoppé par une voiture de police : excès de vitesse du camion ! Limite à 70 km/h... et nous roulions à 90 km/h ! Montant de l'amende : 35'400 drams, soit environ Frs 78.00. L'agent me demande ce que nous faisons avec ce camion et je lui réponds que nous avons fait du transport humanitaire, principalement pour un hôpital et un orphelinat d'Erevan. Son doigt remonte alors vers le haut de la colonne et s'arrête en face du montant de 10'000 drams, soit environ Frs 21.00. Nous ne contestons pas !

Nous devons à nouveau passer une nuit en Géorgie. Au matin du 5 novembre nous franchissons les douanes géorgiennes et turques. Deux heures plus tard nous pouvons commencer la traversée du pays avec un arrêt à Istanbul, du 7 au soir au 9 au matin, repos du chauffeur oblige.

Nouvelle perte de temps de plus de trois heures le 9 novembre au passage de la douane turque d'Ipsala et près de trois heures à la douane grecque. Il est 20h00 lorsque le camion démarre et nous faisons halte dans la ville d'Alexandroupoli à 54 km de la frontière.

Dernière étape grecque : 622 km jusqu'au port d'Igoumenitsa où nous pouvons embarquer dimanche soir 11 novembre pour Ancône. Arrivée lundi après-midi en Italie avec une étape à Regio Emilia où nous passons la nuit. Nous rentrons au pays par le col du Simplon et laissons le camion-remorque à Monthey où réside notre chauffeur. Il ramènera la remorque à Tolochenaz et le camion à Cressier mercredi 14 novembre après 31 jours de voyage. Mis à part les problèmes causés par la stupidité des douaniers turcs, le bilan global est positif. Aux dernières nouvelles (17.11) deux des trois fondations ont pu récupérer le matériel qui leur était destiné. Des discussions avec le gouvernement sont en cours en ce qui concerne l'orphelinat/école.

Marcel Julmy



**CarteCulture
KulturLegi**

Communes du canton de Fribourg
Gemeinden des Kantons Freiburg

Votre passeport pour les loisirs à prix sympa !

Dépenser moins pour les concerts, les théâtres, les musées ou les cinémas, aujourd'hui, c'est possible !

Bénéficiez des réductions grâce à la CarteCulture !

Avec la CarteCulture les personnes à faibles revenus peuvent bénéficier de 30 à 70 % de réduction sur les offres culturelles, sportives et éducatives (cinémas, piscines, théâtres, concerts, manifestations sportives, etc.).

La CarteCulture est proposée par Caritas Fribourg. Elle est accessible à toutes les personnes à faible revenu vivant dans les communes partenaires. Votre commune en fait partie ! Les bénéficiaires de la CarteCulture peuvent profiter d'une large gamme d'offres réparties dans toute la Suisse. À Fribourg, par exemple, vous payez CHF 10.00 au lieu de CHF 17.00 pour le festival international du film, l'entrée au Musée d'Histoire naturelle est gratuite, vous avez 30 % de réduction sur l'abonnement annuel au journal La Gruyère, 40 % de réduction au Papiliorama, 40 % dans l'Alpamare Pfäffikon, 30 % dans la patinoire Saint-Léonard, des entrées gratuites au musée de la Gruyère... et beaucoup d'autres avantages !

La CarteCulture est gratuite. Plus d'informations sur : www.carteculture.ch/fribourg-et-region

Adoptez la CarteCulture :

 <p>QU'EST-CE QUE LA CarteCulture?</p> <p>La CarteCulture permet aux personnes avec des petits budgets de profiter de rabais entre 30% et 70% sur les offres culturelles, sportives ou de formation, telles que cinémas, piscines, théâtres, cours de langue, concerts, abonnements de journaux, etc.</p> <p>La CarteCulture est gratuite.</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI, JE COMMANDE LA CARTECULTURE <i>Offre valable pour les communes ayant adhéré à la CarteCulture.</i></p> <p>Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ _____</p> <p>Date de naissance _____ Téléphone _____ E-mail _____</p> <p><input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir la newsletter par courriel</p> <p>Documents à joindre: 1. Photo-passeport (veuillez inscrire votre nom et prénom au verso de la photo) 2. Décision d'octroi d'une réduction de primes d'assurance maladie ou décision d'octroi d'une bourse ou dernier avis de taxation et attestation de baisse de revenu ou attestation de baisse de salaire.</p> <p>Date: _____ Signature: _____</p> <p>Veuillez envoyer le formulaire à l'adresse suivante: Caritas Fribourg / CarteCulture Rue de Morat 8 – 1700 Fribourg</p> <p>Inscription en ligne et information: www.carteculture.ch/fribourg 026 321 18 54 ou info@caritas-fr.ch</p> <p>  </p>	<p>Veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli ainsi qu'une photo à :</p> <p>Caritas Fribourg CarteCulture Rue de Morat 8 1700 Fribourg</p> <p>ou par e-mail à info@caritas-fr.ch</p>
--	---	---

Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)
chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 684 82 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

PLAN DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu				1.			1.					
Ma	1. Nouvel an			2.			2.			1.		
Me	2. Saint Berchtold			3.	1.		3.			2.		
Je	3.			4.	2.		4.	1. Fête nationale		3.		
Ve	4.	1.	1.	5.	3.		5.	2.		4.	1. La Toussaint	
Sa	5.	2.	2.	6.	4.	1.	6.	3.		5.	2.	
Di	6.	3.	3.	7.	5.	2.	7.	4.	1.	6.	3.	1.
Lu	7.	4.	4.	8.	6.	3.	8.	5.	2.	7.	4.	2.
Ma	8.	5.	5.	9.	7.	4.	9.	6.	3.	8.	5.	3.
Me	9.	6.	6.	10.	8.	5.	10.	7.	4.	9.	6.	4.
Je	10.	7.	7.	11.	9.	6.	11.	8.	5.	10.	7.	5.
Ve	11.	8.	8.	12.	10.	7.	12.	9.	6.	11.	8.	6.
Sa	12.	9.	9.	13.	11.	8.	13.	10.	7.	12.	9.	7.
Di	13.	10.	10.	14.	12.	9. Pentecôte	14.	11.	8.	13.	10.	8. Immaculée Conception
Lu	14.	11.	11.	15.	13.	10. Lundi de Pentecôte	15.	12.	9.	14.	11.	9.
Ma	15.	12.	12.	16.	14.	11.	16.	13.	10.	15.	12.	10.
Me	16.	13.	13.	17.	15.	12.	17.	14.	11.	16.	13.	11.
Je	17.	14.	14.	18.	16.	13.	18.	15. Assomption	12.	17.	14.	12.
Ve	18.	15.	15.	19. Vendredi Saint	17.	14.	19.	16.	13.	18.	15.	13.
Sa	19.	16.	16.	20.	18.	15.	20.	17.	14.	19.	16.	14.
Di	20.	17.	17.	21. Pâques	19.	16.	21.	18.	15.	20.	17.	15.
Lu	21.	18.	18.	22. Lundi Pâques	20.	17.	22.	19.	16.	21.	18.	16.
Ma	22.	19.	19.	23.	21.	18.	23.	20.	17.	22.	19.	17.
Me	23.	20.	20.	24.	22.	19.	24.	21.	18.	23.	20.	18.
Je	24.	21.	21.	25.	23.	20. Fête-Dieu	25.	22.	19.	24.	21.	19.
Ve	25.	22.	22.	26.	24.	21.	26.	23.	20.	25.	22.	20.
Sa	26.	23.	23.	27.	25.	22.	27.	24.	21.	26.	23.	21.
Di	27.	24.	24.	28.	26.	23.	28.	25.	22.	27.	24.	22.
Lu	28.	25.	25.	29.	27.	24.	29.	26.	23.	28.	25.	23.
Ma	29.	26.	26.	30.	28.	25.	30.	27.	24.	29.	26.	24.
Me	30.	27.	27.		29.	26.	31.	28.	25.	30.	27.	25. Noël
Je	31.	28.	28.		30. Ascension	27.		29.	26.	31.	28.	26. Saint Etienne
Ve			29.		31.	28.		30.	27.		29.	27.
Sa			30.			29.		31.	28.		30.	28.
Di			31.			30.			29.			29.
Lu									30.			30.
Ma												31.

Légende

Ordures ménagères (Sac)

Date de ramplacement

Les déchets doivent être mis dans des sacs à ordures taxés ou dans des containers fermés d'un clip taxé. Les sacs sont de couleur jaune et portent le logo de Cressier. Ils peuvent être achetés à l'Administration communale ou au Shop du Vicianum Petrolium.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis. Les sacs doivent être déposés, dans la mesure du possible, le mercredi matin même du ramassage afin d'éviter la dispersion des déchets sur la voie publique par des visiteurs nocturnes.

Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci seront déposés dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.

Mila Rüfenacht



Rachel Hänzi



Noémie Schorno



Olivia Joly



Ben Johner



Kiana Sola



Vanessa Rohrbach



Marion Clément



Marc Darwish



Alice Bruni



Charles Morandi



Eleanor Nicolet



Les bébés nés en 2018, le Conseil communal et les employés communaux vous souhaitent de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année !

